

Expéditeur: CDO Morbihan <morbihan@oncd.org>

Date: 19 mars 2020 à 16:19:07 UTC+1

Objet: Organisation du service de garde d'après les directives du National

Chères Consoeurs, Chers confrères,

Après l'annonce sur France 2 de la fermeture de tous les cabinets à partir de demain matin, je tiens à vous préciser :

- 1 - Les cabinets sont fermés mais ce ne sont pas des vacances, nous avons besoin de vous. Il n'y a pas d'accueil des patients mais il reste le téléphone.
- 2 - Nous vous demandons d'organiser la régulation de vos urgences. Eventuellement faire de la télémedecine avec possibilité de faire des ordonnances. Vous pouvez aussi si le désirer faire un transfert téléphonique et travailler à distance.
- 3 - Mettre des affiches explicatives à l'entrée de vos cabinets, en précisant vos horaires de régulation et en n'oubliant pas d'actualiser vos messages sur vos répondeurs.
- 4 - S'il faut une intervention en bouche et seulement dans ces cas là, vous indiquerez au patient le numéro du conseil départemental ou un régulateur se chargera de prendre charge le patient et lui indiquera si besoin l'adresse du cabinet de garde le plus proche de son domicile. Dans un premier temps la régulation sera assurée de 8 h 30 à 15 h.

Pour que le système fonctionne, il est primordial de réguler le flux de patients. 90 pour-cent des urgences ne nécessiteront pas d'intervention en bouche.

L'idée est d'adresser un patient par heure dans les cabinets de garde qui seront très bien équipés.

Nous ne faisons que suivre les directives du National.

Le matériel est censé arriver aujourd'hui.

Le temps de s'organiser nous espérons démarrer samedi matin.

Vous êtes plus de 250 à être volontaires pour cette garde et je vous en remercie.

Confraternellement,